

16 déc 2015 -15:49

Appartient à [Conseil des ministres du 18 décembre 2015](#)

Dossier du SPF Finances dans le cadre de la prudence budgétaire

Sur proposition du ministre des Finances Johan Van Overtveldt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation de la location d'un datacenter pour la SPF Finances. Ce dossier est approuvé par le Conseil des ministres conformément à la circulaire relative à la prudence budgétaire pour la fin de l'année budgétaire 2015.

Dans le cadre de la stratégie Business Continuity, le SPF Finances utilise le datacenter DRS (Disaster Recovery Site). Les datacenters constituent, au sein de l'environnement ICT actuel, un facteur crucial pour l'organisation. Ils comprennent les composants ICT centraux sur lesquels les informations de l'organisation sont stockées, traitées et distribuées à tous les utilisateurs. Pour protéger ces données essentielles à l'organisation, une infrastructure-datacenter est nécessaire pour assurer une protection optimale de ces systèmes et données.

Le SPF Finances dispose depuis 2006 d'une infrastructure informatique dédoublée. Le datacenter primaire situé dans le complexe North Galaxy est complété par un deuxième datacenter aménagé comme un Disaster Recovery Site (DRS). Le complexe North Galaxy fait partie d'une initiative fédérale pour les datacenters. Cette initiative a pour objectif d'incorporer une quarantaine de datacenters plus petits des services publics fédéraux et institutions fédérales dans 4 datacenters plus grands. Cette consolidation a l'ambition de limiter les coûts en matière d'exploitation, de télécommunication et d'énergie, de mettre à profit les économies d'échelle pour la fourniture de services et d'être la première étape dans le développement d'une infrastructure ICT commune ou G-Cloud.

Le SPF Finances constitue avec son infrastructure-datacenter présente dans le complexe North Galaxy un élément important dans cette stratégie fédérale. Un espace est loué pour le placement des systèmes du SPF Finances dans le DRS. Dans le cadre de cette stratégie, il est proposé de prolonger le présent contrat pour l'année 2015 et 2016.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale

rue de la Loi 12

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 574 80 00

<http://www.vanoverveldt.belgium.be>